

Santé des abeilles

L'apiculture est une tradition ancienne et les abeilles mellifères sont élevées en Europe depuis plusieurs millénaires. Les abeilles jouent un rôle primordial dans l'environnement, puisqu'elles préservent la biodiversité en assurant la pollinisation essentielle d'une grande variété de plantes cultivées et sauvages. Elles contribuent directement à la santé et au bien-être de l'homme grâce à la production de miel et d'autres produits alimentaires, tels que le pollen, la cire pour la transformation des aliments, la propolis employée en technologie alimentaire et la gelée royale utilisée comme complément alimentaire et comme ingrédient dans des aliments.

Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sur les 100 espèces cultivées qui fournissent 90 % des aliments mondiaux, 71 sont pollinisées par les abeilles. La majeure partie des espèces cultivées au sein de l'Union européenne dépend des insectes pollinisateurs. Au-delà de la valeur essentielle de la pollinisation pour la sauvegarde de la biodiversité, la valeur monétaire annuelle mondiale de la pollinisation est estimée à plusieurs centaines de milliards d'euros.

Compte tenu de la valeur écologique et économique importante des abeilles, il est indispensable d'assurer le contrôle et la sauvegarde de stocks d'abeilles en bonne santé, non seulement sur le plan local et national, mais aussi au niveau mondial.

Le déclin des populations d'abeilles

Depuis 10 à 15 ans, les apiculteurs font état d'un affaiblissement inhabituel des populations d'abeilles et de pertes de colonies d'abeilles, en particulier dans les pays d'Europe occidentale dont la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Italie et l'Espagne. En Amérique du Nord, en raison des pertes de colonies observées depuis 2005, le niveau des populations d'abeilles n'a jamais été aussi bas depuis 50 ans. Des scientifiques américains ont baptisé ce phénomène «Colony Collapse Disorder» (syndrome d'effondrement des colonies, CDD). Le CCD se caractérise souvent par la disparition rapide, au sein d'une colonie, de la population d'abeilles ouvrières adultes.

Aucune cause unique n'a été identifiée pour expliquer le déclin des populations d'abeilles. Plusieurs facteurs, agissant de façon indépendante ou combinée, ont cependant été incriminés, parmi lesquels les effets de l'agriculture intensive et de l'utilisation des pesticides, la famine ou la malnutrition des abeilles, les virus, les attaques d'agents pathogènes et d'espèces parasites – tels que le varroa (*Varroa destructor*), le frelon asiatique (*Vespa velutina*), le petit coléoptère des ruches *Aethina tumida* et l'acarier *Tropilaelaps* –, les plantes génétiquement modifiées et les changements environnementaux (p.ex. la fragmentation et la perte des habitats).

En mai 2012, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le déclin des populations d'abeilles, la Commission européenne a débloqué 3,3 millions d'euros pour aider 17 États membres à mener des études de surveillance visant à recueillir des informations supplémentaires sur les pertes de colonies d'abeilles mellifères. Cette affectation de moyens fait suite à un rapport commandité par l'EFSA, intitulé Mortalité et surveillance des abeilles en Europe, qui a abouti à la conclusion que les systèmes de surveillance en place dans l'Union européenne étaient peu efficaces et que les données disponibles à l'échelle des États membres, ainsi que les données comparables à l'échelle de l'Union européenne, étaient insuffisantes.

En 2009, l'EFSA a lancé un projet visant à évaluer les dispositifs de surveillance des abeilles au sein de l'UE et à compiler et analyser les données et publications liées à la mortalité des colonies d'abeilles mellifères en Europe. L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA, à laquelle a succédé l'Anses) a réuni un consortium de sept instituts de recherche sur les maladies de l'abeille pour répondre à l'appel de données et d'examen de la littérature scientifique. Le rapport qui en a résulté, intitulé «Bee Mortality and Bee Surveillance in Europe» (Mortalité et surveillance des abeilles en Europe), a formulé une série de recommandations visant à améliorer la surveillance et à identifier un consensus au sein de l'UE quant aux causes multifactorielles du déclin des populations d'abeilles. Il a également contribué à l'élaboration de la stratégie de la Commission pour lutter contre le déclin des populations d'abeilles en Europe, qui a été clairement explicitée dans une communication sur la santé des abeilles publiée en 2010.

En janvier 2013, les experts du groupe scientifique de l'EFSA sur la santé et le bien-être des animaux ont publié un avis scientifique sur les risques d'introduction et de propagation dans l'UE du petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) et de l'acarien de l'abeille *Tropilaelaps* via l'importation en provenance de pays tiers d'abeilles vivantes et de produits apicoles, ainsi que de produits tels que des fruits et des légumes.

Conformément à la stratégie de l'EFSA visant à envisager l'évaluation des risques d'une manière plus large et intégrée, afin de fournir aux gestionnaires des risques des avis approfondis sur lesquels fonder leurs décisions, l'Autorité a mis en place en mai 2012 une *task force* interne composée des unités concernées en vue de dresser le bilan des travaux réalisés par l'EFSA et des activités déployées actuellement par d'autres organisations sur la thématique des abeilles.

Coordonnée par le personnel de l'EFSA, cette *task force* a publié deux rapports. Le premier, publié en novembre 2012, synthétisait les activités de l'EFSA et formulait des recommandations sur la suite à donner à ces travaux. Le second rapport, publié en mars 2014 en coopération avec la Commission européenne et les États membres, se penchait sur les travaux d'évaluation des risques pour les abeilles menés à travers l'UE. Il a mis en lumière les lacunes dans les connaissances et suggéré des recherches qui contribueraient à développer un programme harmonisé d'évaluation des risques environnementaux pour les abeilles.